LE PHÉNOMÈNE DES COUPLES MIXTES (INTERLINGUISTIQUE/INTERCULTUREL) EN MILIEU FRANCOPHONE MINORITAIRE : CONSTATS DU TERRAIN ET CONSIDÉRATIONS POUR LE PERSONNEL ENSEIGNANT

Titulaire d'un doctorat en administration et évaluation en éducation de l'Université Laval, **Jules Rocque** enseigne au deuxième cycle en administration scolaire au Collège universitaire de Saint-Boniface depuis 2006. Natif de l'Alberta et père de quatre enfants, il est arrivé au Manitoba en 1981. Il a œuvré en éducation pendant plus de vingt ans dans divers milieux. Il possède une vaste expérience administrative grâce aux postes qu'il a occupés en immersion française, en anglais, auprès des Inuits sur la Terre de Baffin, et en français au Manitoba et en Alberta. Jules Rocque poursuit des projets de recherche dans le domaine de l'éducation francophone en milieu minoritaire et la place des couples mixtes (interlinguistique/interculturel) dans le partenariat école-famille. Sous sa direction, les Presses universitaires de Saint-Boniface viennent de publier un livre sur la direction d'école et le leadership pédagogique en milieu francophone minoritaire.

RÉSUMÉ

L'article présente les résultats d'études sur le phénomène des couples mixtes (exogames) à l'intérieur du système scolaire francophone de l'Ouest canadien. L'auteur présente brièvement la problématique, la méthodologie et les questions à l'étude pour ensuite s'arrêter sur quelques statistiques de la réalité de la francophonie canadienne. Les résultats des études sont finalement dévoilés, en portant une attention aux défis et aux réussites du système (selon les parents et directions d'école) et en proposant enfin quelques pistes de réflexion pour le personnel enseignant qui travaille en milieu francophone minoritaire.

INTRODUCTION

La dynamique langagière des familles francophones, tout comme le visage de la francophonie canadienne, a beaucoup changé au cours des dernières années. Cette réalité se voit et s'entend dans les couloirs et les salles de classe de nos écoles de langue française en milieu minoritaire. Partout au Canada – de la côte Ouest jusqu'en Acadie – la place de l'anglais devient plus importante et, à certains moments, a même remplacé presque entièrement le français comme langue parlée dans les foyers.

Depuis le début des années 2000, je m'intéresse au phénomène de l'exogamie[1], ou, comme je préfère l'appeler depuis récemment, au phénomène des couples mixtes (interlinguistique/interculturel) en milieu francophone minoritaire. Dans cet article, je propose une brève réflexion sur cette réalité en espérant qu'elle contribuera au dialogue entre les principaux acteurs du système scolaire, dialogue sur les défis à relever quant à l'accueil et à l'accompagnement de ces couples qui choisissent d'envoyer leurs enfants dans des écoles de langue française en milieu minoritaire.

APERÇU MÉTHODOLOGIQUE

Les principaux éléments présentés dans l'article proviennent d'une cueillette de données qualitatives effectuée au cours de deux périodes distinctes (en 2005 et de 2007 à 2010). Nous souhaitions entendre la voix des principaux acteurs sur le terrain, principalement les parents et les directions d'école, afin de mieux comprendre leur réalité, leurs défis, leurs réussites et leurs recommandations au sujet du phénomène des couples mixtes et au système scolaire francophone minoritaire.

Considérant que nous avons effectué une collecte de données en deux temps, il nous semble opportun de présenter sommairement la composition de cet

échantillonnage. Ainsi, en 2005, 24 parents du nord-est de l'Alberta, formant des couples mixtes, et 4 directions d'école de langue française ont participé à des entretiens semi-structurés sur la thématique à l'étude (Rocque, 2006a).

En 2008 et 2009, 32 parents, formant des couples mixtes, ont été regroupés dans différentes villes (Vancouver, Edmonton, Calgary et Saskatoon) pour participer à des groupes de discussion (Rocque, 2011).

En 2008, 46/108 (43 %) des directions d'école de langue française de l'Ouest canadien (Colombie-Britannique, Alberta, Saskatchewan, Manitoba) et du Yukon ont répondu à un sondage sur les couples mixtes (Rocque, 2008 ; Rocque 2011).

En 2009 et 2010, 69/108 (64 %) des directions d'école de langue française ont été regroupées dans différentes villes (Vancouver, Calgary, Edmonton, Saskatoon et Winnipeg) pour participer à un exercice de validation des résultats des sondages de 2008 (Rocque, 2011).

QUESTIONS À L'ÉTUDE

Dans les pages qui suivent, nous tenterons d'éclairer cette problématique en nous penchant plus particulièrement sur les questions suivantes :

- Quelle est l'importance du phénomène des couples mixtes dans le contexte de la gestion scolaire et des communautés francophones en milieu minoritaire ?
- Quel est le niveau de satisfaction des parents formant des couples mixtes par rapport à l'éducation de leurs enfants : réussites, défis et recommandations ?
- Quelle est la réalité des directions d'école par rapport à ce phénomène : réussites, défis et recommandations ?
- Quelles sont les principales considérations pour le personnel enseignant face à ce phénomène ?

SITUATION ACTUELLE

Sans vouloir adopter un ton alarmiste, nous constatons qu'au fil des 60 dernières années, l'usage du français au Canada a diminué au profit de l'anglais en milieu francophone[2] minoritaire. Les communautés francophones et acadiennes représentaient 7,3 % (721 820) de la population entière en 1951, chutant jusqu'à 4,4 % (980 270) en 2001 (Canada, 2003). En 2006, ces communautés représentaient 3,4 % (1 053 810) de la population totale (Statistique Canada, 2010).

Quand nous nous arrêtons sur le profil familial des familles francophones ayant des enfants d'âge scolaire, nous constatons que, pour l'ensemble du pays en 2001, 63 % des enfants de moins de 18 ans étaient issus de couples mixtes (un seul parent parlant français) tandis que 37 % étaient de couples endogames (deux parents parlant français). Dans les provinces atlantiques, la répartition est de 38 % (mixtes) et 62 % (endogames) ; en Ontario, 65 % (mixtes) et 35 % (endogames) et dans l'Ouest, 82 % (mixtes) et 18 % (endogames) (Canada, 2003). En 2006, la proportion augmente légèrement pour cette même catégorie d'enfants, passant à 65 % (mixtes) et 35 % (endogames) pour l'ensemble du pays (Landry, 2010).

En 2005-2006, la Fédération nationale des conseils scolaires francophones (FNCSF[3]) comptait 136 845 élèves inscrits dans l'ensemble de ses 31 conseils scolaires francophones et acadiens du Canada. En 2006, il y avait 211 755 enfants d'ayants droit[4] francophones d'âge scolaire au Canada. Cela représente un taux d'inscription de 65 % pour l'année 2005-2006. En 2008-2009, nous comptions 139 190 élèves dans 635 écoles des 31 conseils scolaires francophones de la FNCSF.

Le visage du Canada s'est aussi transformé en raison de l'immigration. « En 2006, les allophones[5] formaient 20,1 % de la population, en hausse par rapport à 2001 (18,0 %). Le poids des francophones [Québec compris] a diminué, passant de 22,9 % à 22,1 %, tout comme celui des anglophones, qui est passé de 59,1 % en 2001 à 57,8 % en 2006 » (Statistique Canada, 2007).

Ayant brossé ce tableau sommaire de la situation actuelle au Canada, nous cédons maintenant la parole aux principaux acteurs.

RÉSULTATS

RAISONS POUR INSCRIRE SON ENFANT À L'ÉCOLE DE LANGUE FRANÇAISE

Les parents qui ont participé à l'étude de 2005 ont identifié plusieurs raisons qui les motivent à inscrire leurs enfants à l'école de la minorité francophone (non classées en ordre d'importance) :

- les petites classes/attention individualisée ;
- la qualité de l'enseignement et le niveau de français ;
- l'occasion d'apprendre une deuxième langue/être immergé dans un milieu français ;
- la place qu'occupe le français dans la vie des parents/prise de conscience ;
- l'atmosphère familiale et positive de l'école ;
- l'importance de la place du français dans les foyers de couples mixtes.

Un parent non francophone de l'étude réalisée en Alberta reconnaît l'importance de maintenir une francité forte à la maison, même s'il ne parle pas le français. « Right from the very start, we encouraged that all the programs that the kids watched were predominately in French. […] All the books and everything that we tried to buy the children were all in French […] French tapes, French music » (Rocque, 2006). En agissant ainsi, il soutient la mission de l'école. De plus, les écrits scientifiques appuient les dires de ce parent. En effet, ce n'est pas la structure familiale du couple qui détermine la réussite du mandat socioculturel de l'école de langue française, mais plutôt le niveau de francité familiale. En d'autres termes, « ce n'est pas l'exogamie en soi qui constitue le facteur assimilateur, mais la dynamique familiale et le vécu scolaire » (Landry, 1997, p. 570).

Plus les parents (couples mixtes et endogames) adoptent une attitude positive envers la langue minoritaire, plus ils lui accordent de la place dans leur famille, plus ils appuient le mandat socioculturel de l'école, meilleures sont les chances que l'enfant acquière et maintienne la langue minoritaire française, contribuant ainsi à la transmission intergénérationnelle de la langue.

LA PLACE DE L'ANGLAIS DANS LES FOYERS ET À L'ÉCOLE

La langue anglaise occupe de plus en plus d'espace tant au sein des foyers de couples mixtes que dans les écoles, reflétant ainsi la dominance de la langue majoritaire présente dans les communautés francophones minoritaires. « Chez les francophones de l'extérieur du Québec, […] le transfert vers l'anglais est en hausse continuelle depuis 1971 (Marmen et Corbeil, 2004 ; Statistique Canada, 2007) » (Landry, 2010).

Les témoignages d'un parent et d'une direction d'école confirment les tendances présentées par les auteurs : « Le défi le plus sérieux est de maintenir la langue française à la maison, à l'école, etc. J'ai vu que mes enfants se sentent plus à l'aise en parlant en anglais qu'en français. » (parent, cueillette 2008).

« Même si les familles exogames sont très 'accommodantes', cela reste néanmoins un défi pour l'école, car l'anglais prime sur le français et il nous est difficile de maintenir des normes et des attentes acceptables » (direction d'école dans Rocque, 2008).

LES RÉUSSITES

Les parents de couples mixtes qui ont participé à la cueillette de 2009 ont identifié plusieurs réussites en ce qui concerne l'éducation de langue française en milieu minoritaire. Nous en présentons sept, en ordre d'importance, selon la fréquence rapportée (classement des directions d'école):

1. (–) l'apprentissage de la langue et la fierté de la culture ;
2. (1) la qualité de l'enseignement (appui/services aux élèves ; ressources pour parents[6]) ;
3. (–) les occasions d'interaction en français avec d'autres (grands-parents, amis, etc.) ;
4. (3) l'accueil du personnel ; le climat chaleureux ; un sentiment d'appartenance ;
5. (2) les occasions de participer à la vie scolaire (en classe, les sorties, etc.) ;
6. (6) la communication en anglais (lettres, téléphone, rencontres) ;
7. (–) les possibilités d'emploi à l'avenir (national, international).

Un parent reconnaît l'importance du rôle de l'école dans le soutien de la francité de ses enfants : « Both kids enjoy school and find it natural to be in a francophone environment at school, althought it is mainly English at home. » (parent, cueillette 2009).

Les directions d'école, ayant participé à la cueillette de 2008, 2009 et 2010, ont aussi identifié plusieurs réussites. Les sept plus importantes, en ordre de fréquence rapportée, figurent ci-dessous (classement des parents) :

1. (2) les ressources disponibles pour appuyer les parents de couples mixtes[7] ;
2. (5) les occasions de collaboration, de bénévolat et de participation des parents à l'école (sorties, comité de parents) ;
3. (4) l'accueil des parents à l'école dans leur langue (anglais) ;
4. (–) les cours de français disponibles pour les parents non francophones ;
5. (–) une meilleure compréhension/appui de la part des parents par rapport à la mission spécifique de l'éducation francophone ;
6. (6) la disponibilité de documents en anglais (lettres, formulaires) ;
7. (–) l'effort des parents formant des couples mixtes de participer aux activités communautaires francophones.

Une direction d'école qui a participé au sondage en 2008 souligne une réussite en matière d'accueil des parents de couples mixtes à son école : « Les parents anglophones et autres se sentent acceptés et les bienvenus au même titre que les parents francophones » (direction d'école, cueillette 2008).

LES DÉFIS

Les parents formant des couples mixtes qui ont participé à la cueillette de 2009 ont également identifié plusieurs défis, dont les sept principaux sont présentés ci-dessous, en ordre d'importance, selon la fréquence rapportée (classement des directions d'école) :

1. (1) les difficultés d'intégration/manque de participation des parents à l'école ;
2. (5) la capacité d'aider leurs enfants à faire leurs devoirs ;
3. (7) la qualité de l'enseignement (embauche de spécialistes bilingues), le manque de ressources et de services ;
4. (3) la communication entre l'école et la maison (uniquement en français) ;
5. (4) le manque d'habiletés langagières en français (des élèves) ;
6. (6) l'influence de la langue anglaise dans la vie familiale/scolaire ;
7. (–) le transport scolaire (longue durée).

Un père, ne parlant pas français, désireux de vouloir appuyer son enfant, nous fait part de sa réalité : « Not having a grasp on the French language was and remains a challenge. I had to dumb-down my French, get my ego out of the way to help my son with his homework. I am very versed in English. But I did it for him. I needed to know basic French level skills to help him » (parent, cueillette 2008).

Les directions d'école, participant à la cueillette de 2008, 2009 et 2010, ont également identifié plusieurs défis, dont les sept principaux sont présentés ci-dessous, toujours en ordre de fréquence rapportée (classement des parents) :

1. (1) les difficultés d'intégration/manque de participation des parents à l'école ;
2. (–) l'importance d'accroître la place du français dans le foyer ; mieux comprendre/appuyer le mandat de l'école ;
3. (4) la communication entre l'école et la maison (uniquement en français) ;
4. (5) le manque d'habiletés langagières en français (des élèves) ;
5. (2) la capacité d'aider leurs enfants à faire les devoirs ;
6. (6) l'influence de la langue anglaise dans la vie familiale/scolaire ;
7. (3) la qualité de l'enseignement (embauche de spécialistes bilingues), le manque de ressources et de services.

Cette direction d'école nous fait part d'une autre variable à considérer dans les écoles de langue française en milieu minoritaire – la diversité culturelle et linguistique qui va bien au-delà de la présence de l'anglais. Le phénomène de la mixité et la richesse des cultures francophones font maintenant partie de la dynamique école-foyer-communauté :

> *La construction identitaire devient de plus en plus complexe avec la diversité d'attitudes et d'expériences vécues. Nos écoles deviennent un microcosme de la francophonie mondiale et pour plusieurs de nos élèves, ni le français, ni l'anglais ne sont parlés à la maison. Les besoins identitaires n'étant pas les mêmes pour tout le monde quant à la maîtrise du français, la motivation de certains élèves pose davantage de défis pour le personnel enseignant en salle de classe (direction d'école dans Rocque, 2008).*

LES RECOMMANDATIONS

Lors des cueillettes de 2005 et 2009, les parents ont offert plusieurs recommandations afin d'améliorer leur expérience dans le système scolaire francophone minoritaire. Les sept principales sont présentées en ordre de fréquence rapportée :

1. revoir les pratiques/politiques de communication école-maison (uniquement en français) ;
2. permettre une plus grande participation/contribution des parents à la vie scolaire de leurs enfants ;
3. offrir des cours de langue française aux parents ;
4. prévoir plus d'activités, de réunions, de rencontres, de bulletins, etc. bilingues (français/anglais) ;
5. s'assurer d'embaucher du personnel bilingue (français/anglais) ;
6. mettre sur pied des clubs de devoirs/tutorat pour les élèves ;
7. améliorer les relations parents/élèves – personnel.

Afin d'aider le parent qui n'est pas francophone, il serait vraiment souhaitable que les communications écrites provenant de l'école que [*nom de l'enfant*] ramène à la maison soient en français et en anglais. Cela permettrait aux parents anglophones de savoir ce qui se passe à l'école et d'être plus engagés avec l'école (parent, Cueillette, 2009).

L'opinion de ce parent nous permet de saisir l'importance d'être à l'écoute des parents de couples mixtes qui désirent s'engager pleinement dans la vie scolaire de leur enfant.

Cette direction d'école veut offrir plus de possibilités aux parents qui ne parlent pas français d'avoir accès à des informations de son école : « Nous avons fait du progrès dans ce dossier et anticipons plus de réussites, surtout avec la mise en place d'un site Web où les parents exogames pourront récupérer des informations en anglais ou des traductions » (direction d'école, dans Rocque, 2008).

PISTES DE RÉFLEXION POUR LES ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS

À la lumière du portrait ci-dessus, nous constatons que la francophonie au Canada, la dynamique langagière des familles francophones et le visage de la communauté francophone ont changé. La réalité des familles de couples mixtes demeure complexe, particulièrement quand nous parlons de construction identitaire et de la mission de l'éducation française en milieu minoritaire. Les directions d'école et l'ensemble des membres du personnel en sont touchés. L'anglais occupe une plus grande place, rendant ainsi la vitalité des communautés francophones en milieu minoritaire plus fragile (Landry, 2010).

Si nous prêtons une oreille attentive aux parents, nous voyons que les raisons d'envoyer leurs enfants aux écoles de langue française varient ; l'engagement de leur part envers la mission de l'école demeure toutefois présent. Pour renforcer cet engagement, le personnel enseignant devra se pencher sur l'accueil qui leur est réservé – dans les simples gestes au quotidien. Il faudra se questionner sur la place qu'on leur accorde à l'intérieur de nos salles de classe, nos écoles, nos communautés. C'est en tissant des liens étroits entre les couples mixtes et l'école qu'il sera possible d'entretenir un

partenariat solide qui précisera les rôles et responsabilités de chacun afin de maintenir, de soutenir et de voir s'épanouir nos communautés de langue française.

Les meilleurs alliés de la communauté francophone peuvent être les parents qui ne parlent pas le français, mais qui choisissent, de par leur attitude et leur ouverture à la langue et aux cultures francophones, d'encourager leurs enfants dans leur éducation, de les écouter parler la langue, de les voir à l'œuvre dans leur école et de démontrer un intérêt et un désir d'apprendre avec eux.

La question de la langue de communication doit aussi être réévaluée. Il y a des moments spécifiques où il faut faire appel à l'anglais lorsque nous avons affaire aux couples mixtes. Nous ne désirons pas reproduire les pratiques d'immersion en traduisant tout. Mais, l'anglais a sa place dans le système francophone.

Quelle place la technologie a-t-elle dans cette question ? Ne devrait-elle pas être un outil privilégié pour communiquer d'importants renseignements sur la mission et la vision de l'éducation francophone aux parents de couples mixtes ? Si vous étiez le parent qui ne parle pas français, quelle quantité et quel type d'information trouveriez-vous dans le site de votre conseil scolaire ? De votre école ? Notre deuxième rapport fait état d'une analyse des 31 sites internet des conseils scolaires de la FNCSF en 2008 et 2010 (Rocque, 2011). À la lumière des résultats, nous constatons qu'il y a une très grande disparité partout au pays – selon la région, il y a de l'information dans les sites, parfois limitée, parfois utile et parfois complètement absente.

En terminant, nous invitons à poursuivre la réflexion en consultant l'exemple de politique « exemplaire » qui permet, selon nous, aux principaux acteurs de trouver un terrain d'entente face à cette problématique complexe (Rocque, 2006b). Nous proposons une solution, non pas parfaite, certes, mais qui respecte à la fois les couples mixtes et leur réalité sans toutefois compromettre les divers mandats de l'éducation francophone en milieu minoritaire. Au plaisir de poursuivre le dialogue.

NOTES

[1] Exogamie : le couple exogame se définit comme une union entre une personne francophone (parlant ou non le français) et une personne non francophone (ayant majoritairement l'anglais comme langue maternelle).

[2] Dans le présent article, comme nous parlons de communautés minoritaires au Canada, le Québec n'est pas considéré dans la présentation des statistiques.

[3] http://www.fncsf.ca/

[4] Le terme « ayant droit » a été créé par les associations de parents francophones au Canada. Toutes les personnes qui respectent les conditions énumérées dans l'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés* peuvent exercer les droits qui y sont conférés.

[5] Allophones : les personnes dont la langue maternelle n'est ni le français ni l'anglais.

[6] Par exemple, la publication d'un guide et l'offre de formation pour les parents de couples mixtes (ex. : Taylor, 2007).

[7] À titre d'exemple, voir la publication destinée aux parents de couples mixtes (Taylor, 2007).

RÉFÉRENCES

Canada. (2003). « Le prochain acte: un nouvel élan pour la dualité linguistique Canadienne ». *Plan d'action pour les langues officielles.* Ottawa : Canada. Bureau du conseil privé.

Landry, R. (1997). « L'exogamie et le maintien de deux langues et de deux cultures : le rôle de la francité ». *Revue des sciences de l'éducation, 23*(3) : 561-592. [http://www.erudit.org/revue/rse/1997/v23/n3/031952ar.pdf] Consulté le 3 juin 2011.

Landry, R. (2010). *Petite enfance et autonomie culturelle – Là où le nombre le justifie ...*

V. Moncton : Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques. Rapport de recherche préparé pour la Commission nationale des parents francophones. Moncton. [http://www.icrml.ca/images/stories/documents/fr/petite%20enfance-final%20rl_drrl.pdf]

Rocque, J. (2006a). *L'éducation en français langue première : étude sur le phénomène de l'exogamie et la gestion scolaire en milieu minoritaire — une étude de cas du Conseil scolaire Centre-Est de l'Alberta*. Thèse de doctorat (Ph. D.) inédite. Université Laval.

Rocque, J. (2006b). « Vers l'élaboration d'une politique de l'exogamie dans le cadre de la gestion scolaire francophone en milieu minoritaire ». *Revue de la Common Law en français*, vol. 8, 2006 : 121-153. Moncton : Université de Moncton. [http://www.ustboniface.mb.ca/cusb/jrocque/8-I-03-Rocque.pdf] Consulté le 3 juin 2011.

Rocque, J. (2008). « Sondage auprès des directions d'école de langue française de l'Ouest canadien et du Yukon au sujet des couples mixtes et de la gestion scolaire francophone en milieu minoritaire ». *Rapport de recherche présenté aux partenaires communautaires dans le cadre de l'Alliance de recherche universités communautés sur les identités francophones de l'Ouest canadien (ARUC-IFO).* Winnipeg. [http://www.ustboniface.mb.ca/cusb/jrocque/rapport_Rocque_sondage_directions_ARUC_nov_08_001.pdf] Consulté le 3 juin 2011.

Rocque, J. (2011). « Validation des sondages auprès des directions d'école ; cueillette de données auprès des groupes de parents et des sites Internet des autorités scolaires de langue française de l'Ouest canadien sur la thématique des couples mixtes et la gestion scolaire francophone en milieu minoritaire ». *Deuxième rapport de recherche présenté aux partenaires communautaires dans le cadre de l'Alliance de recherche universités communautés sur les identités francophones de l'Ouest canadien (ARUC-IFO)*. Winnipeg. [http://www.ustboniface.mb.ca/cusb/jrocque/Rapport_2_Rocque_validation_directions_parents_Internet_ARUC_version_definitive_revision_000.pdf] Consulté le 3 juin 2011.

Statistique Canada. (2010). *Profils des communautés de 2006*. [http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2006/dp-pd/prof/92-591/search-recherche/lst/page.cfm ?Lang=F&GeoCode=01] Consulté le juin 2 2011.

Statistique Canada. (2007). *Recensement de 2006 : immigration, citoyenneté, langue, mobilité et migration*. [http://www.statcan.gc.ca/daily-quotidien/071204/dq071204a-fra.htm] Consulté le 1er juin 2011.

Taylor, G. (2007). *Fusion: I'm with you 2: Raising a bilingual child in a two-language household*. Calgary : K. J. Millar Production.